

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur                                                                                                                                                                                                                                                                             | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur                                                       |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée                                                                                                                                                                                                                                                                              | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées                                                       |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée                                                                                                                                                                                                                                            | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                    |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque                                                                                                                                                                                                                                                                 | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur                                                                                                                                                                                                                                                                     | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées                                                        |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)                                                                                                                                                                                                                     | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence                                                   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur                                                                                                                                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression                    |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents                                                                                                                                                                                                                                                | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/<br>Pagination continue                                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/<br>Comprend un (des) index                                            |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear<br>within the text. Whenever possible, these have<br>been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | Title on header taken from: /<br>Le titre de l'en-tête provient:                                                   |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:                                                                                                                                                                                                                                                               | <input type="checkbox"/> Title page of issue/<br>Page de titre de la livraison                                     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/> Caption of issue/<br>Titre de départ de la livraison                                      |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <input type="checkbox"/> Masthead/<br>Générique (périodiques) de la livraison                                      |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE QUÉBEC

**SOMMAIRE**

M. F. Morin, 625. Mois du Sacré-Cœur, 626. — Reconnaissance envers Dieu, 626. — Pierre et son curé, 626. Courrier de S. Antoine de Padoue, 629. — Episcopat français, 630. Diagnostic, 631. — Pensées, 631. — Maxime favorite de Cavour, 631. — Elections provinciales de mai 1897, 632. — Une recommandation du Cardinal Langenieux, 634. — Le XIX siècle, 634. — Anecdote, 634. — Taxil-Hacks, 634. — Donoso Cortés, 635. — L'Eglise du Canada, 637. — Memento hebdomadaire, 640.



**M. F. MORIN**

*Neuvième curé du Cap-Saint (1678-1857).*

---

**Mois du Sacré-Cœur.**

Le mois consacré au Sacré-Cœur de Jésus commencera mardi.

Ceux qui le font, publiquement ou privément, peuvent gagner une indulgence de sept ans, chaque jour : une indulgence plénière un jour quelconque du mois, pourvu qu'aux conditions ordinaires, on ajoute une visite dans une église ou oratoire public.

---

**Reconnaissance envers Dieu**

C'est un devoir strict, car tout ce que nous avons, nous le tenons de Dieu.

Dans l'ordre de la nature : la vie, l'âme, la santé, la nourriture, la fortune viennent de Dieu ; toutes les créatures du monde sont pour nous.

Dans l'ordre de la grâce : Dieu nous a rachetés par son Fils qui nous a laissé son Eglise pour guide et ses sacrements pour nous communiquer ses grâces.

La manière de montrer notre reconnaissance à Dieu, c'est de ne pas abuser de ses bienfaits pour le service du monde, mais de s'en servir pour procurer la gloire de Dieu, et les faire ainsi retourner à leur source. Nous devons aussi employer nos dons naturels à la gloire de Dieu et au salut de notre âme.

L'homme qui abuse des bienfaits de Dieu ressemble au mendiant qui gaspille l'aumône qu'il reçoit, et s'en sert quelquefois pour des fins criminelles.

---

**Pierre et son curé**

(Suite)

LE CURÉ. — Eh bien, M. Pierre, faire motion en Chambre pour le renvoi d'un Bill à six mois, c'est une manière polie de dire au promoteur que son Bill ne mérite pas plus longtemps l'attention de la Chambre et qu'on désire ne plus s'en occuper.

PIERRE. — En pareil cas, je suppose, on dore la pilule, on tente d'un moins une justification quelconque.

LE CURÉ. — Ordinairement, mais pas toujours.

PIERRE. — Qu'a-t-on dit pour justifier le renvoi du Bill réparateur à six mois !

LE CURÉ. — On a prétendu que le Bill réparateur ne rendait pas suffisamment justice aux catholiques.

PIERRE. — Si le Bill n'était pas parfait, pourquoi alors ne pas l'amender et le perfectionner ?

LE CURÉ. — C'est ce que le simple bon sens conseillait de faire. C'est ce qui se pratique tous les jours. On ne fait jamais sauter une maison parce que les divisions laissent à désirer, mais on les modifie selon qu'il y a lieu.

PIERRE. — Faire sauter une maison dont le plan n'est pas parfait, serait un acte d'insigne folie.

LE CURÉ. — Eh bien ! il n'est pas moins insensé de vouloir tuer un Bill sous le prétexte qu'il n'est pas parfait.

PIERRE. — Si je me rappelle bien, M. le curé, on a même dit que le Bill réparateur ne valait pas le papier sur lequel il était imprimé.

LE CURÉ. — Semblable hardiesse, si elle a eu lieu, suppose un toupet aussi haut que le Cap Tourmente.

PIERRE. — Je serais bien aise de connaître votre opinion sur la valeur de ce Bill.

LE CURÉ. — Veuillez attendre, M. Pierre, ce point important viendra en son temps.

PIERRE. — Enfin, M. le curé, les règles de la Chambre vont-elles permettre à la députation de discuter les détails du Bill, de proposer des amendements, etc ?

LE CURÉ. — Oui, M. Pierre, nous sommes rendus à cette phase de la procédure. Du moment qu'un Bill a subi sa deuxième lecture, la Chambre se forme en comité général pour l'étudier dans ses détails.

PIERRE. — Allons, tant mieux ! Assez de temps perdu jusqu'ici.

LE CURÉ. — Vous allez bien voir autre chose, car c'est maintenant que le bal va commencer en bonne et due forme.

PIERRE. — Un bal, dites-vous ?

LE CURÉ. — Oui M. Pierre, mais un bal masqué : car si beaucoup de députés n'ont pas la crainte du Seigneur, ils ont celle des électeurs.

PIERRE. — Faites-vous allusion, M. le curé, à ce qu'on appelle l'obstruction !

LE CURÉ. — Précisément. Vous connaissez, je suppose, le sens de ce mot.

PIERRE. — Jusqu'à un certain point.

LE CURÉ. — L'obstruction parlementaire, dans le cas qui nous occupe, a été le blocus du Bill réparateur pour l'empêcher d'être lu en troisième lecture et de devenir loi.

PIERRE. — Il ne doit pourtant pas être impossible de briser cette arme déloyale.

LE CURÉ. — C'est impossible, et vous allez le comprendre. Quand un Bill est discuté en comité général tout député a le droit de parler cent fois, s'il le veut, sur la même question, et peut recommencer le même jeu à chaque clause du Bill. Un gouvernement se trouve, en pareil cas, complètement désarmé par les règles de la Chambre. Tout ce qu'il peut faire, c'est de forcer la députation à siéger sans interruption, comme cela a eu lieu.

PIERRE. — A quelle date, M. le curé, le blocus, comme vous l'appellez, a-t-il commencé ?

LE CURÉ. — Le 31 mars. On pourrait même dire qu'il est commencé immédiatement après la deuxième lecture du Bill réparateur, puisque, du 19 au 31 mars, l'opposition a empêché tout travail sérieux.

PIERRE. — Quels ont été les fauteurs de l'obstruction ?

LE CURÉ. — Tous ceux qui avaient voté contre la deuxième lecture du Bill réparateur, c'est-à-dire l'opposition libérale aidée d'une vingtaine de députés conservateurs protestants qui s'étaient séparés de leur parti sur cette question.

PIERRE. — Le chef de l'opposition a-t-il protesté contre cette tactique déloyale ?

LE CURÉ. — Nullement : au contraire, elle a eu lieu avec sa connivence.

PIERRE. — A quelle date le gouvernement a-t-il capitulé devant cette opposition factieuse ?

LE CURÉ. — Quelques jours avant la fin de la durée légale du Parlement, le 12 avril, je crois.

PIERRE. — Combien de clauses du Bill avaient été adoptées ?

LE CURÉ. — 14 sur 112 qu'il comptait.

PIERRE. — La preuve du blocus est évidente.

LE CURÉ. — Oui d'autant plus qu'une dizaine de clauses seulement pouvaient fournir matière à une discussion un peu sérieuse. Quant aux autres, elles n'étaient que la réédition des clauses de l'ancienne loi en vigueur au Manitoba, lorsque les catholiques étaient en possession d'écoles séparées.

PIERRE. — Si on eût voulu être de bon compte, combien d'heures aurait-il fallu pour discuter suffisamment et adopter toutes les clauses du Bill.

LE CURÉ. — 36 heures à peu près, c'est-à-dire cinq ou six séances ordinaires. La députation avait eu non seulement le temps d'étudier parfaitement le Bill, mais même de l'apprendre par cœur, car chaque député était en possession d'une copie depuis le 11 février.

PIERRE. — Vous avez raison, M. le curé, tous les députés avaient eu le temps de l'apprendre comme leur Pater, même ceux qui ont une mémoire ingrate.

LE CURÉ. — Eh bien ! Au lieu des 36 heures qui auraient suffi pleinement pour adopter 112 clauses, la Chambre en a dépensé 223 pour aboutir à l'adoption de 14 clauses — ce qui représente une moyenne de 16 heures par clause.

PIERRE. — Si tous les Bills présentés en Chambre recevaient un pareil accueil, il en est bien peu qui pourraient être votés en troisième lecture.

LE CURÉ. — Oui, bien peu, même avec des sessions de douze mois au lieu de quatre.

(A suivre)

## Courrier de S. Antoine de Padoue

*Actions de grâces.* — La paix règne maintenant dans mon ménage. Merci à S. Antoine de m'avoir obtenu cette faveur que j'avais promis de publier dans la *Semaine Religieuse*, si elle m'était accordée. C. S. — Mille remerciements à S. Antoine pour une faveur obtenue, par une ABONNÉE. — Je viens aujourd'hui, le cœur rempli de reconnaissance envers S. Antoine de Padoue, remplir la promesse de faire publier dans la *Semaine Religieuse*, la guérison complète que j'ai obtenue. — Amour et reconnaissance à S. Antoine auquel j'ai voué une éternelle reconnaissance. Mme A. L. — Cinq piastres en reconnaissance de grâces obtenues. — Un Monsieur ayant promis \$1.00 pour les pauvres de S. Antoine s'il réussissait dans ses examens et de l'insérer dans la *Semaine Religieuse*, vient d'accomplir sa promesse. — C'est avec joie et reconnaissance que je viens remercier S. Antoine de Padoue, en faisant publier la protection qu'il m'a accordée. En voici le résumé :

Il y a quelque temps, je reçus une lettre de mon fils me demandant de commencer une neuvaine à S. Antoine, pour qu'il lui aidât à entrer en possession d'une très bonne place qu'il avait en vue. Aussitôt je commençai une neuvaine avec ma famille, et le troisième jour, après une réflexion, je dis à S. Antoine : " Donne cette place à mon fils, et je te promets de le faire connaître aux abonnés de la *Semaine Religieuse* de Québec." Aussitôt après cette promesse, je n'eus plus aucun doute sur la réalisation de mes désirs. En effet, quinze jours après, je reçus une nouvelle

lettre de mon enfant, me disant qu'il avait obtenu sa place tant désirée, tel jour, tel quantième; justement au moment où j'avais fait ma promesse.

Merci, Oh S. Antoine de ta puissante protection !

X. . . . .

*Recommandations.* — Une communion. — Une position nécessaire. — Recouvrement d'une créance. — 20 Personnes pour différentes grâces particulières. — Succès de trois affaires importantes.

## EPISCOPAT FRANÇAIS

MGR SERVONNET

*Nouvel Archevêque de Bourges*

Le successeur du cardinal Boyer est né dans le diocèse de Grenoble, en 1830. A sa sortie du Grand Séminaire, il devint secrétaire particulier de Mgr Ginouilhac. Prédicateur très estimé de retraites ecclésiastiques, fondateur de la *Semaine Religieuse de Grenoble* et de l'*Œuvre de Sainte-Agnès* pour les jeunes filles idiotes, M. l'abbé Servonnet fut, en 1870, aumônier volontaire et se dévoua au service des soldats varioleux.

Après la guerre, il suivit son évêque qui était transféré au siège archiépiscopal de Lyon et fut nommé successivement secrétaire général, chanoine titulaire et doyen du Chapitre. Il était évêque de Digne depuis 1886.

MGR BARDEL

*Nouvel Evêque de Séez*

Agé de quarante-six ans, Mgr Bardel est le plus jeune évêque de France, et cependant il a déjà pris, en qualité d'évêque auxiliaire de Bourges, une part très active à l'administration d'un diocèse.

Mgr Bardel est né à Thiers (Puy-de-Dôme). Secrétaire particulier de Mgr Boyer, alors évêque de Clermont, il sut mériter l'affection de ce prélat qui l'emmena avec lui à Bourges, en 1893. Un an plus tard, Mgr Boyer le fit nommer évêque auxiliaire de Bourges avec le titre d'évêque de Parium. Depuis la mort de Mgr Boyer, il avait continué à administrer le diocèse de Bourges en qualité de vicaire capitulaire.

MGR GERMAIN

*Nouvel Evêque de Rodez*

Né à Beaucaire, en 1839, le jeune Gustave Germain fut au collège de Saint-Chamond, le condisciple de Mgr Ireland, avec lequel il se lia d'une amitié qui ne s'est pas démentie. Il fut aussi

dès son Grand Séminaire, honoré de l'affection d'un éminent prélat, Mgr Plantier.

Vicaire à la cathédrale de Nîmes, puis curé de Saint-Maximien et de Bellegarde, l'abbé Germain fit apprécier ses éminentes qualités. Mgr Besson le nomma à la paroisse de Saint-Baudile de Nîmes, la plus importante du diocèse.

Dans ce champ digne de son activité et de son zèle, M. Germain déploya de rares qualités d'organisateur. Sous le nom de Notre-Dame de l'Union, il a fondé une association qui compte plus d'un millier d'hommes, classés, embrigadés par rues et par quartiers. Chaque dimanche, l'association a sa messe spéciale, et le bien qu'elle a produit est déjà immense.

Mgr HAZERA

*Nouvel Evêque de Digne*

Littérateur et écrivain de talent, travailleur obstiné, esprit large, M. l'abbé Hazera était un des membres les plus remarquables du clergé de Bordeaux.

Né à Podensac (Gironde), en 1837, il fut tour à tour professeur d'histoire au collège de Bazas et vicaire à Saint-Louis de Bordeaux ; il passa dix-huit ans dans cette paroisse, avec le titre de simple vicaire, il y remplit en réalité les fonctions pastorales pendant une longue maladie de son curé. Les rares qualités d'administrateur que montra le jeune vicaire le destinaient déjà à l'un des postes les plus importants. De là il passa à la cure d'Ambarès, puis à celle de Sainte-Marie de la Bastide, à Bordeaux.

---

### Diagnostic

Ce qui fait la doctrine d'un parti, ce n'est pas l'opinion de tel ou tel particulier, mais le programme, les tendances, les chefs et les organes du parti.

---

### Pensées.

Quand Dieu dit aujourd'hui, le diable dit demain.  
Certains gens mentent si bien qu'ils se croient.

---

### Maxime favorite de Cavour.

En politique, ne me parlez jamais de morale !!

## Elections provinciales de mai 1897

## CANDIDATS

	<i>Ministériels</i>	<i>Opposition</i>	<i>Elus</i>
Argenteuil	Simpson	Weir	Weir
Arthabaska	Gendreau	Girouard	Girouard
Bagot	McDonald	Blauchet	McDonald
Beauharnois	Beaubien	Bisson	Bisson
Bellechasse	Castonguay	Turgeon	Turgeon
Berthier	Allard	Chénevert	Chénevert
Brome	Easty	Duffy	Duffy
Bonaventure	Bélanger	Lemieux	Lemieux
Beauce	Fortin	Béland	Béland
Champlain	Grenier	Trépanier	Grenier
Chambly	Morin	Rocheleau	Rocheleau
Châteauguay	Greig	Robidoux	Robidoux
Compton	French	Hunt	Hunt
Charlevoix	D'Auteuil	Morin	D'Auteuil
Chicoutimi	Petit		Petit
	Guay		
D-Montagnes	Beauchamp	Champagne	Beauchamp
Drummond	Richard	Watts	Watts
Dorchester	Pelletier	Dumont	Pelletier
Gaspé	Flynn	Marsil	Flynn
Huntingdon	Cameron	Stephens	Stephens
Hochalaga	Laporte	Decarie	Decarie
Iberville	Paulin	Gosselin	Gosselin
Joliette	Tellier	Dugas	Tellier
Jacques-Cartier	Gohier	Chaurest	Chaurest
Kamouraska	Ennis	Roy	Roy
Laprairie	Doyon	Cherrier	Cherrier
L'Assomption	Marion	Duhamel	Marion
Laval	Leblanc	Demers	Leblanc
L'Islet	Dionne	Dechêne	Dechêne
Lotbinière	Lord	Laliberté	Laliberté
Lévis	Baker	Lemieux	Lemieux
Lac St-Jean	Girard	Depuis	Girard
Maskinongé	Désy	Caron	Caron
Missisquoi	Spencer	McCorkill	McCorkill
Montmagny		Bernatchez	
		Lislois	Lis'ois

	<i>Ministériels</i>	<i>Opposition</i>	<i>Elus</i>
Mégantic	Mooney	Smith	Smith
Montcalm	Magnan	Bissonnette	Bissonnette
Montmorency	Bouffard	Dussault	Bouffard
Montréal N <sup>o</sup> . 1,	Martineau	Dr Coulombe	Coulombe
“ N <sup>o</sup> . 2,	Augé	Gouin	Gouin
“ N <sup>o</sup> . 3,	Parizeau	Rainville	Rainville
“ N <sup>o</sup> . 4,	Atwater	Cook	Atwater
“ N <sup>o</sup> . 5,	Hall	Bicker ike	Hall
“ N <sup>o</sup> . 6,	Connaughton	Guerin	Guerin
Matane	Chassé	Pinault	Pinault
Napierville	St-Marie	Doris	Doris
Nicolet	Ball	Turcot	Ball
Ottawa	Ouimet	Major	Major
Pontiac		Gillies	Gillies
Portneuf	Stafford	Tessier	Tessier
Québec-Comté	O'Brien	Garneau	Garneau
“ Est		Shehyn	Shehyn
“		Thibaudeau	
“ Centre	Châteauvert	Robitaille	Robitaille
“ Ouest	Carbray	Griffin	Carbray
Richelieu	Morgan	Cardin	Cardin
Rouville	Dufresne	Girard	Dufresne
Rimouski	Drapeau	Tessier	Tessier
Richmond	Bédard	Miller	Bédard
St-Hyacinthe	Cartier	Dessaules	Dessaules
St-Jean	Molleur	Marchand	Marchand
Shefford	Savaria	DeGrosbois	DeGrosbois
Sherbrooke	Panneton	Bélanger	Panneton
Soulanges	Doucet	Bourbonnais	Fournonmais
Stanstead	Hackett	Lovell	Hackett
St-Sauveur	Marsan	Parent	Parent
St-Maurice	Duplessis	Garceau	Duplessis
Témiscouata	Rioux	Talbot	Talbot
		Therriault	
Trois-Rivières	Normand	Ryan	Normand
Terrebonne	Nantel	Carrier	Nantel
Vaudreuil	Cholette	Lalonde	Lalonde
Verchères	Archambault	Blanchard	Blanchard
		Lussier	

	<i>Ministériels</i>	<i>Opposition</i>	<i>Elus</i>
Wolfe	Chicoyne	Caudet	Chicoyne
Yamaska	Mondou	Gladu	Mondou
Iles de la Madeleine.			

### Une recommandation du Cardinal Langénieux.

“Soyez donc, sur le terrain de la vie politique, aussi bien que dans vos habitudes domestiques et dans le secret de vos consciences, loyalement fidèles à vos croyances religieuses. Vous êtes chrétiens : faites œuvre de chrétiens, franchement, partout, en toutes circonstances !”

### Le XIX Siècle.

“Ce siècle, dont on est, semble avoir un sac de gros sous pour cervelle et pour cœur.” dit le R. P. Ollivier.

### Anecdote

Une troupe de voleurs venait d'arrêter un vieux curé.

Ils lui demandèrent, pour toute rançon, un petit sermon à leur portée.

Mes chers amis, commença le bon prêtre, je vous plains de tout mon cœur. A l'exemple de Notre-Seigneur, vous êtes nés dans la pauvreté, vous ne cessez d'être insultés, jugés et condamnés comme le Sauveur du monde.

Bravo ! crièrent les bandits, flattés de la comparaison.

Enfin, mes chers amis, lorsque vous êtes arrêtés, vous subissez, comme le Christ, une mort ignominieuse en présence d'une multitude qui se moque de vos tourments. Comme le Christ après la mort, vous descendrez aux enfers. Mais vous y resterez, bien sûr.

### Taxil-Hacks

“Si j'avais l'honneur d'être la Justice, la grande dame aux pieds lents et aux mains hésitantes, je donnerais une conclusion à l'aventure : avec ces souples pincettes qu'on appelle le cabriolet, je prendrais Taxil-Hacks, et pour ne pas séparer ce que le diable a uni, j'y joindrais mademoiselle la dactylographe.

Ces gens arrêtés, je les jugerais et les condamnerais pour escroquerie et extorsion de fonds. Car le trio n'a pas agi par fanfaronnade de vices, mais par appétit glouton. L'histoire Taxil n'est pas une mystification : c'est une opération financière organisée comme d'autres, sur les marges du code de procédure criminelle.

Nous avons en face de nous deux brocanteurs de conversions, de confession, de prières. Dieu seul peut punir ces infâmies-là, mais la justice humaine devrait préparer le travail de la justice divine.

J'ai vu hier le docteur Hacks et je dois la laideur curieuse de ce spectacle à mon très parisien confrère Edmond Le Roy, qui a non pas interviewé mais torturé cet homme pendant une demi-heure avec le génie du reportage. Ce Hacks fut jadis docteur de paquebot.

Il fait jabot de sa belle action, comme un ver se dresserait et allongerait le col sur une plaie gangrenée.

L'homme est chamarré de toutes les laideurs morales et physiques. Il clame sa collaboration avec Taxil, puis, superbe, il conclut :

— " C'est une canaille. .. "

Quant au Taxil, il était gai, tel un des pores de l'Evangile dans lesquels Jésus fit entrer les démons. Il vomit son âme contre le ciel, son âme qui à mesure qu'il la vomit lui retombe sur la figure, et il rit de sa honte. Halé-tant, palpitant, soufflant, l'haleine courte, il a paru l'autre soir un phénix d'infâmie renaissant de ses cendres.

Il s'est confessé non pour s'humilier, non pour tromper, mais pour se vanter de l'abomination de sa vie." (1)

#### Donoso Cortès (1809 1853)

" Dieu avait été prodigue envers lui, écrit Montalembert : il lui avait conféré le don d'aimer et de se faire aimer. Ce sage, ce pénitent, ce fervent chrétien portait en lui le bonheur et le répandait au dehors à grands flots. . . . C'était un homme *charmant*. Jamais personne n'a rendu la religion plus aimable et n'a donné plus d'attrait à la vertu chrétienne. Il avait la vivacité expansive de l'innocence, le tendre et généreux élan d'une âme rajeunie d'avance par l'éternel bonheur, son œil brillait de la joie limpide et naïve d'une jeune épousée ; la *lune de*

(1) Reproduit de l'Eclair, journal libre-penseur.

*ciel* de son union avec la vérité durait encore et toujours.”

Parlant de notre siècle Cortès disait : “Notre atmosphère contient un poison qui ne permet à rien de bon de parvenir à sa maturité. Ou l'esprit fléchit, ou l'homme tombe ; celui qui n' trahit pas sa destinée, la destinée le trahit : si bien que nous périrons faute d'un homme qui ose dépasser le niveau du vulgaire ! ”

Lui aussi, hélas ! la destinée le trahit ; ou plutôt, Dieu le prit dans l'ardeur de sa foi et de sa charité, dans la générosité de sa vertu de pénitence qui lui avait fait faire choix d'un Ordre religieux pour se retirer du monde, dans toute la plénitude du talent. dans toute la sève de sa vie naturelle et surnaturelle, au moment où il allait compléter sa quarante-quatrième année. Le 3 mai 1853, pendant son ambassade à Paris, Cortès quittait la terre pour le ciel.

La Sœur du Bon-Secours qui le veillait lui dit : “ Vous allez paraître devant Dieu, souvenez-vous de moi. — Je vous le promets, répondit-il, d'une voix libre et claire. ”

“ Vous soignez-là un malade comme vous n'en avez pas souvent, c'est un vrai saint, ” disait le docteur Cruveilhier à la même religieuse. Le moribond l'entend et, par un effort extrême, il se dresse sur son lit et apostrophe le bon docteur avec une violence : “ Que dites-vous là, monsieur Cruveilhier ! Avec de telles idées, on me laissera dans le Purgatoire jusqu'à la fin du monde ! ” Puis, se tournant vers le crucifix avec un geste inexprimable : “ Vous le savez, mon Dieu, que je ne suis pas un saint ! ”

On lui annonça que l'empereur envoyait un aide de camp pour lui témoigner son affectueux intérêt. Il remercia d'un signe de tête, se tournant vers l'image du Christ : “ Pourvu, dit-il, que celui-là s'intéresse à moi, c'est tout ce qu'il me faut. ”

“ Il n'est jamais cinq minutes sans penser à Dieu, disait la Sœur garde-malade, et quand il en parle, ses paroles sont comme des flèches qui s'enfoncent dans le cœur. ”

C'est de cette sainte mort que finit cet homme de génie et ce complet chrétien, dans la France où il avait tant d'admirateurs, dans Paris, où il avait tant d'amis parmi les grands du monde, parmi les lutteurs de la presse catholique, parmi les petits et les pauvres, sans que rien, dans sa trop courte vie, ait démenti le témoignage qu'il se rendit à lui-même au Parlement espagnol

dans l'impérissable discours du 4 janvier 1849 : " Lorsque arrivera le terme de mes jours, je n'emporterai pas avec moi les remords d'avoir laissé sans défense la société barbaquement attaquée, ni l'amère et insupportable douleur d'avoir jamais fait aucun mal à un seul homme. "

FIN

(+)

## L'ÉGLISE DU CANADA

### CINQUIÈME PÉRIODE.

**Onzième Evêque de Québec :**  
*Mgr JOSEPH OCTAVE PLESSIS*  
(1806-1825)

**Gouverneurs :**

CRAIG (1807-1811).

PREYOST (1811-1815).

SHERBROOKE (1816-1818).

Duc de RICHMOND (1818-1819).

Comte de DALHOUSIE (1820-1828).

Mgr Plessis, né à Montréal en 1763 était secrétaire de l'évêque en même temps que curé de N.-D. de Québec, lorsqu'il fut choisi comme coadjuteur, en 1797. Il fut sacré sous le titre d'évêque de Canathe, en 1801, par l'évêque de Québec. (1)

Mgr Denaut étant mort en 1806, Mgr Plessis prit possession du siège de Québec, le 27 janvier de la même année.

Les premier actes de Mgr Plessis après son installation furent de choisir comme coadjuteur, l'abbé Panet, curé de la Rivière Ouelle, et de prêter serment de fidélité au roi, en présence des membres du Conseil.

Dans son mandement d'entrée Mgr Plessis énonça comme devant lui servir de règle de conduite, la devise de saint Paul : " J'emploierai volontiers tout ce que je puis et je m'emploierai moi-même, au-delà de mes forces, pour votre bien et surtout pour le salut de vos âmes. "

Dès le début de son épiscopat, il se trouva aux prises avec des difficultés qui grandissaient de jour en jour, et qui finirent par

(1) Les bulles de nomination, vu les guerres qui sévissaient en Europe, ne purent être expédiées qu'en 1800. Mgr Plessis resta chargé de la cure de Québec, jusqu'à la mort de Mgr Denaut.

menacer la liberté du culte catholique. L'autorité civile ne cherchait rien moins que l'asservissement de l'Eglise à l'Etat, en voulant faire reconnaître au roi le droit de nomination aux cures. Le gouverneur Craig, pour gagner l'évêque à ses idées, chercha à le séduire par l'intérêt et l'ambition, et on alla même jusqu'à vouloir le poursuivre au criminel, parce que dans ses mandements il prenait le titre d'*évêque de Québec*, mais certains événements vinrent heureusement déjouer toutes les machinations du parti anticatholique.

Mgr Plessis désirant voir cesser les tracasseries incessantes suscitées à l'autorité ecclésiastique, transmit au gouverneur Prevost, en 1811, un mémoire dans lequel il exposait : 1° ce qu'étaient les évêques avant la conquête ; 2° ce qu'ils avaient été depuis cette époque ; et 3° la position qu'il serait à propos de leur faire dans l'avenir.

Lors de la guerre de 1812, Mgr Plessis prêta main-forte à l'autorité civile, ordonna des prières publiques pour le succès des armes de la métropole, et prouva que l'on peut être catholique en même temps que sujet loyal et patriote. Aussi le ministre des colonies écrivit au gouverneur, après la campagne : " Je dois vous informer que Son Altesse Royale le prince Régent veut que désormais les appointements de l'évêque catholique de Québec soient de mille louis par année : c'est un témoignage rendu à la loyauté et à la bonne conduite du gentilhomme qui occupe maintenant cette place, et des autres membre du clergé catholique de la province. " (1)

Anxieux de subvenir aux besoins spirituels des voyageurs-canadiens dans le Nord-Ouest et de procurer en même temps la conversion des infidèles, Mgr Plessis se disposa à fonder une mission permanente au centre des contrées sauvages du Nord-Ouest : cette fondation qui devint un fait accompli en 1819.

Voulant concilier à son pays les catholiques du Canada le gouverneur Sherbrooke fit agréer au gouvernement anglais la proposition d'appeler l'évêque de Québec au Conseil législatif et de favoriser l'institution de vicaires apostoliques dans le Haut-Canada, la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince Edouard. Bien plus, le gouvernement consentit même à reconnaître un coadjuteur, *cum futurâ successionē*, du moment qu'il aurait été présenté au gouverneur.

Au mois de juillet 1817, la Nouvelle-Ecosse fut détachée du

(1) L'octroi de cette pension a été révoqué en 1850.

diocèse de Québec et érigée en vicariat apostolique.

L'abbé Edmond Burke qui fut sacré à Québec en 1818 sous le titre d'évêque de Sion, fut le premier vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse.

Mgr Plessis fonda, en 1818, un petit collège à Saint-Roch de Québec, pour permettre aux jeunes gens bien doués et songeant à embrasser l'état ecclésiastique, de commencer un cours d'étude qu'ils pouvaient ensuite compléter dans un collège supérieur.

Ce petit collège, dirigé avec l'aide de quelques ecclésiastiques, par les desservants du faubourg Saint-Roch, ne fut que dix ou onze ans en opération.

Mgr Plessis fut nommé archevêque de Québec et son église fut érigée en métropole, en 1818.

Sur les représentations de Mgr Plessis qui jugeait ces changements inopportuns à cette époque, Rome, sans revenir sur son acte, consentit à en remettre l'exécution complète à une date ultérieure, et les évêques de Québec ne jugèrent opportun qu'en 1844 de prendre officiellement le titre d'archevêque.

Le Haut-Canada et le Nouveau-Brunswick avec l'île du Prince-Edouard, furent détachés du diocèse de Québec et érigés en provinces l'année suivante.

Mgr McDonell fut chargé du Haut-Canada, et Mgr MacEachern, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard.

Mgr Plessis s'embarqua pour l'Europe en 1819, pour aller négocier à la cour d'Angleterre une nouvelle division de son diocèse, empêcher la spoliation des biens des Sulpiciens, demander des lettres patentes pour le collège de Nicolet, et la concession d'une plus grande somme de liberté pour l'Eglise du Canada.

L'issue des négociations de Mgr Plessis avec les cours d'Angleterre et de Rome fut couronnée d'un succès assez satisfaisant. Le gouvernement anglais consentit à certaines conditions au démembrement du diocèse de Québec, (1) et la cour de Rome approuva en 1820, le projet de donner un administrateur pour le district de Montréal et un vicaire apostolique pour le district du Nord-Ouest.

Mgr Lartigue, d'abord suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec, fut sacré à Montréal par Mgr Plessis, en 1821, sous le titre d'évêque de Telmesse. Il devint évêque titulaire de

(1) Le gouvernement anglais exigea comme condition *sine qua non* de son consentement, que les nouveaux titulaires, tout en ayant le caractère épiscopal, détenaient complètement de l'évêque de Québec.

Montréal en 1836. Mgr Provencher fut sacré aux Trois-Rivières par Mgr Plessis, en 1822, sous le titre d'évêque de Juliopolis, et devint évêque titulaire de Saint-Boniface, en 1847. Il mourut en 1853. Cet état de dépendance attira bien des déboires à Mgr Lartigue et à l'évêque de Québec; et provoqua pendant plusieurs années, des discussions regrettables dans le district de Montréal, où prêtres et laïques s'accordaient généralement à réclamer un évêque indépendant du siège de Québec.

Mgr Plessis employa les dernières années de son épiscopat à la défense de la liberté religieuse et civile de ses compatriotes, comme il n'avait cessé de le faire depuis son avènement au siège de Québec. Il mourut en 1825, à l'âge de soixante-deux ans, à l'Hôpital-Général de Québec, et fut inhumé dans la cathédrale de Québec. (1) <sup>1</sup>

Parmi les pontifes qui ont gouverné l'église du Canada, Mgr Plessis, tient avec les Laval et les Saint-Vallier le premier rang, par le zèle, l'esprit d'ordre, la fermeté à maintenir la discipline, et le courage à défendre les intérêts dont il était le gardien. Modèle de son troupeau par ses vertus, il l'éclaira par sa science, le guida par sa sagesse et le protégea par sa prudence. Si Mgr Briand a empêché l'Eglise du Canada de sombrer et assuré son avenir, on peut dire que Mgr Plessis en a élevé l'édifice et fortement cimenté les pierres.

Les principaux événements civils et politiques qui se passèrent sous l'épiscopat de Mgr Plessis, furent : les difficultés de Sir J. H. Craig avec la Chambre d'assemblée; l'exclusion des Juifs de l'assemblée législative, et la fondation du collège de Saint-Hyacinthe par le curé Girouard, en 1811; la guerre de 1812; le traité de Gand, en 1814; la mort presque subite du gouverneur, duc de Richmond, en 1818; la fondation des collèges de Sainte-Thérèse par le curé Ducharme et de Chambly par M. le curé Mignault, en 1823. (*A suivre*)

### Memento hebdomadaire

QUEBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-David, le 30; à St-Jean Port-Joli, le 31; à St-Théophile, le 1 juin; à Buckland, le 2; à Beauport, le 4.

(1) Le cœur de cet illustre prélat déposé dans un vase de cristal renfermé dans une boîte en plomb, a été placé dans une excavation pratiquée dans le mur de la chapelle Saint-Joseph de l'église de Saint-Roch de Québec.

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, Portneuf.